

Nouvelles observations sur le logis du château de Fougères en Bretagne

Le château de Fougères¹, maintenant englobé dans l'agglomération, a su tirer parti d'un promontoire rocheux formé par un méandre du Nançon. Un réduit de faible surface placé au nord de ce promontoire, actuelle troisième enceinte, domine d'une dizaine de mètres deux zones marécageuses placées à l'est et à l'ouest. Son occupation est attestée dès la fin du x^e ou au début du xi^e siècle², mais le secteur semble bien avoir été plus anciennement peuplé, notamment le plateau où s'étend actuellement la ville close³. La

¹ Abréviations utilisées :

D. M., *Pr.* : Dom H. MORICE, *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire de Bretagne...*, Paris, 1742-1746, 3 vol.

B. M. : *Bulletin monumental*

C. A. F. : *Congrès archéologique de France*

A. M. : *Archéologie médiévale*

M. S. H. A. B. : *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*

B. A. A. B. : *Association bretonne*

B. M. S. A. I. V. : *Bulletin de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*.

Depuis les travaux de Le Bouteiller en 1908, Bernard en 1912, Pautrel en 1927 et Gillot dans les années 1950, l'édifice attend toujours un travail de fond que justifie son intérêt (P. Le BOUTEILLIER, «Notice sur le château de Fougères», *B. A. A. B.*, 3^e série, t. XXVII, 1908, p. 72-263 ; C. BERNARD, «Le château de Fougères», *B. M.*, t. 71, 1912, p. 5-21 ; E. PAUTREL, *Notions d'histoire et d'archéologie pour la région de Fougères*, Rennes, 1927, p. 747-763 complétant «Notice historique sur le château de Fougères», Rennes, 1924 ; Colonel GILLOT, Notice sur le château de Fougères, Fougères, 1949, (plusieurs fois réédité par la suite). Pour un note succincte récente voir J. MESQUI, *Châteaux forts et fortifications en France*, Paris, 1997, p. 171-174.

² F. FICHET DE CLAIRFONTAINE, F. CHAMPAGNE, J. CUCARULL-GALVADA, «Le premier château de Fougères, vers 1020-1166», *Revue archéologique de l'Ouest*, supplément n° 2, 1990, p. 335.

³ Un possible *oppidum* antique a été évoqué à son emplacement et les dédicaces anciennes des églises mentionnées au xi^e et au début du xii^e siècle plaident en faveur d'une occupation du haut Moyen Âge (M. BRAND'HONNEUR, *Le château et la motte du ix^e au xi^e siècle, une clef d'analyse de la société féodale. L'exemple du comté de Rennes*, Th. N. R., Université de Rennes 2 Haute-Bretagne, 1988, p. 148-150). Un carrefour routier ancien existant à l'époque gallo-romaine corrobore cette occupation ancienne du site (J.-Y. ÉVEILLARD, «Le réseau des voies romaines en Haute-Bretagne (Loire-Atlantique exceptée)», *Revue archéologique de l'Ouest*, supplément n° 4, 1991, p. 22).

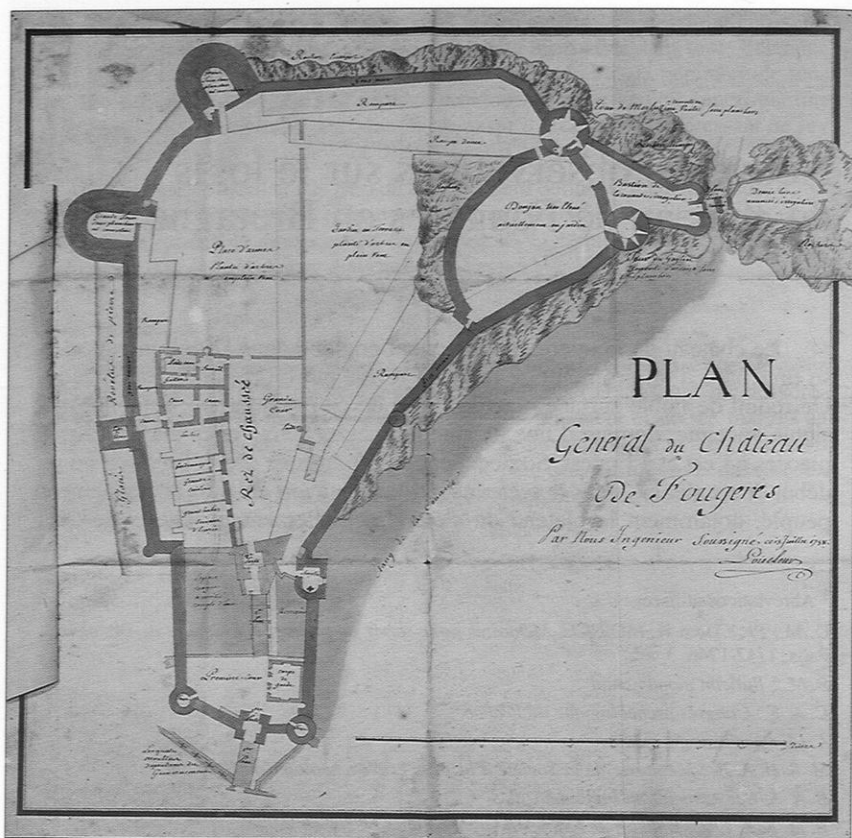
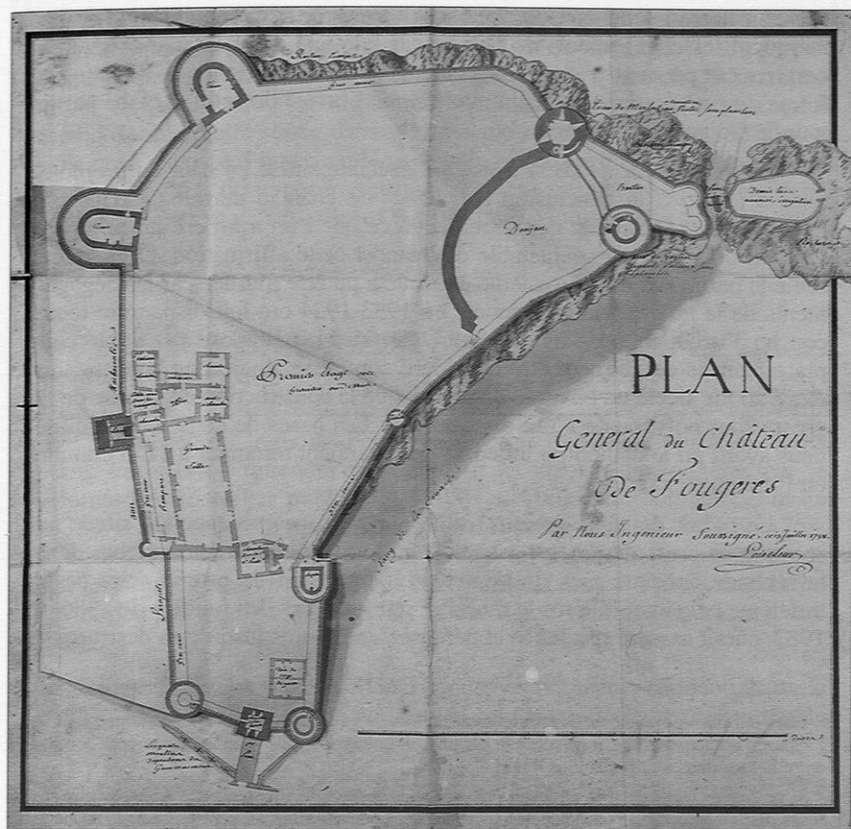


Figure 1a – Fougères (Ille-et-Vilaine)
Plan général du château de Fougères par Loiseleur
Rez-de-chaussée

vaste deuxième enceinte, correspondant à la basse-cour primitive entourée de mur à la fin du XII^e siècle⁴, s'étend en forte déclivité vers le sud (fig. 1a et 15). Sans doute un peu après le milieu du XIII^e siècle cette basse-cour est précédée par un ouvrage avancé visant à entourer d'une muraille flanquée le fossé isolant le château de la ville⁵. Elle est connue actuellement sous le nom

⁴ C. AMIOT, *Lignages et châteaux en Bretagne avant 1350*, Th. de doctorat, Université de Rennes 2, 1999, t. I, p. 216-219.

⁵ *Ibidem*, p. 286.



Fougères 1b – (Ille-et-Vilaine)

Plan général du château de Fougères par Loiseleur

Premier étage (retombe)

(Vincennes. Archives du Génie)

de première enceinte. Dès cette époque, l'édifice atteint une superficie qui ne variera plus si ce n'est par l'adjonction des tours d'Amboise au nord, vers 1420-1430 donnant accès au rocher de la Couarde d'où sont contrôlés les vannes régulant les étangs.

Les parties les plus anciennes du château de Fougères constituent certainement le plus grand programme d'architecture romane civile subsistant en Bretagne. Ces murailles anciennes qui se développent sur la quasi totalité de la seconde et troisième enceinte se caractérisent par la présence de meur-

trières à linteau échancré, de chaînages formés de gros moellons de granit marquant les changements de plan et par la rareté des flanquements⁶. Ces derniers ont pu exister aux emplacements des tours Surienne et Raoul sous forme de petits ouvrages quadrangulaires, à l'image de celui englobé par la tour de Coigny⁷.

La fouille récente de la troisième enceinte située en haut du promontoire a abouti à la conclusion suivante : «le château détruit par Henri II Plantagenêt (1166) était, contrairement à ce que l'on avait cru jusqu'à présent, en bois»⁸. Il est souhaitable de nuancer cette affirmation. D'une part, seule la partie sud de la troisième enceinte a pu être fouillée car les dégagements de la grosse tour polygonale en 1933-1934 ont fait disparaître toute couche d'occupation ailleurs⁹. D'autre part, rien ne s'oppose à ce qu'à l'emplacement de ce qui peut être considéré comme le donjon en bois, se soit élevé au XII^e siècle un ouvrage de pierre, que la construction de la base de la grosse tour polygonale a fait disparaître¹⁰. Les bases de cette tour, comme nous avons pu le démontrer ailleurs¹¹, ne sauraient remonter à 1173 comme on l'indique encore.

Le réduit défensif ancien, formé par la troisième enceinte située au sommet du promontoire, est associé à un logis implanté en contrebas dans la seconde enceinte près de l'entrée. L'occupation du promontoire de la troisième enceinte, d'après le mobilier retrouvé lors des fouilles de 1986 et 1987, aurait associé résidence et défense¹², au moins jusqu'à sa destruction

⁶ Elles ont fait l'objet de surélévations essentiellement au XV^e siècle, mais on distingue encore l'appareil ancien, même s'il ne subsiste par endroit que sous forme d'un soubassement comme entre la tour du Cadran et la tour Raoul.

⁷ Si ce flanquement existait, il devait être très médiocre vu l'importance du linéaire entre les tours. Il était sans rapport avec celui réalisé au siècle suivant dont on peut juger de l'efficacité dans la première enceinte.

⁸ F. CHAMPAGNE, J. CUCARULL, «Bilan de trois années de fouilles archéologiques au château de Fougères», *Le Pays de Fougères*, n° 68, 1988, p. 6.

⁹ C. GILLOT, «Études et hypothèses sur le château de Fougères», *B. M. S. A. I. V.*, t. LXII, 1936, p. 29, 34.

¹⁰ On n'a retrouvé de ce donjon de bois que les trous de poteaux, malheureusement sans couche d'occupation. Sa période d'utilisation a été rapprochée de celle d'une petite tour en bois dont la couche d'occupation était également «vierge de tout mobilier archéologique» (F. CHAMPAGNE, *35 Fougères, château fort. Rapport de fouille programmée pour 1986*, dactyl., Service régional de l'Archéologie de Bretagne, 1988, p. 4, 6).

¹¹ Sans reprendre le détail d'un développement qui nous écarterait du sujet, la simple lecture du plan de l'ouvrage en fait dans les années 1170-1180 la plus grosse tour maîtresse polygonale connue tant en France qu'en Angleterre, ce qui paraît suspect. Une construction effective n'aurait pu se faire sans la destruction de la tour du Gobelin. L'hypothèse d'un ouvrage ayant fait l'objet d'un début d'exécution sous les Lusignan, fin XIII^e-début XIV^e siècle semble la plus admissible (C. AMIOT, *Lignages et châteaux en Bretagne avant 1350*, op. cit., p. 346-347).

¹² F. FICHET DE CLAIRFONTAINE et al., «Le premier château de Fougères vers 1020-1166», op. cit., p. 336.

en 1166. Les parties les plus anciennes du logis de la seconde enceinte remontent, quant à elles, au plus tard au milieu du XII^e siècle¹³. Si certains éléments peuvent être considérés comme antérieurs, il existait dès le milieu du XII^e siècle une structure résidentielle importante susceptible de remplacer ou doubler celle située dans la troisième enceinte. Il n'est pas impossible qu'il s'agisse d'un ensemble à double résidence du type Loches, Caen ou Gand¹⁴. Ce principe se retrouve également dans les châteaux de Foulques Nerra et de ses vassaux¹⁵, ainsi qu'à Montsûr dépendant de celui de Laval¹⁶.

Le logis de la seconde enceinte : des vestiges ténus et complexes

Les restes du logis de Fougères ont fait l'objet de plusieurs écrits parmi lesquels on retiendra la notice sur le château de Fougères par le vicomte Le Bouteiller publiée en 1908¹⁷ et l'étude du colonel Gillot en 1936¹⁸ reproduisant le plus ancien plan connu du château, levé en 1758. Malgré les éclaircissements apportés par les deux études récentes de A. Perrot et J. Cucarull en 1989 et 1990¹⁹, la datation et l'aspect médiéval des importants vestiges du logis de la deuxième enceinte sont loin d'être établis.

Nous disposons pour la connaissance des bâtiments résidentiels de la seconde enceinte d'un certain nombre de sources postérieures au milieu du

¹³ Si certains éléments sont antérieurs, il existait au milieu du XII^e siècle, nous le verrons plus loin, une structure résidentielle importante susceptible de remplacer celle située dans la troisième enceinte.

¹⁴ P. HÉLIOT, «L'évolution du donjon dans le nord-ouest de la France et en Angleterre au XII^e siècle», *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, nouvelle série, 5, 1969, p. 145-147.

¹⁵ M. DEYRES, «Les châteaux de Foulques Nerra», *B. M.*, t. 132-1, 1974, p. 28.

¹⁶ D. ÉRAUD *et al.*, «La voie romaine de Corseul au Mans et l'origine de Laval», *La Mayenne : archéologie et histoire*, t. 9, 1986, p. 37 et 42.

¹⁷ P. LE BOUTEILLER, «Notice sur le château de Fougères», *B. A. A. B.*, 3^e série, t. XXVII, 1908, p. 141-166. Il réutilise une description restée manuscrite établie par L. Maupillé

¹⁸ Colonel Gillot, «Études et hypothèses sur le château de Fougères», *B. M. S. A. I. V.*, t. LXII, 1936, p. 1-72.

¹⁹ J. CUCARULL, «Le logis du château de Fougères (XI^e - XIII^e). Essai d'analyse archéologique», *Les Dossiers du Ce. R. A. A.*, n° 18, 1990, p. 67-89 et A.-C. PERROT, *Ille-et-Vilaine. Château de Fougères. Étude préalable à la mise en valeur des vestiges du logis sud*, dactyl., 1989, Conservation régionale des Monuments historiques de Bretagne, n. p.

xvii^e siècle, la plupart utilisées par les différents auteurs²⁰. Les sources médiévales sont quant à elles très rares et, hormis celles concernant la construction des grosses tours d'artillerie, n'ont pas été recensées²¹. Isabelle Chave dans une récente thèse de l'École des Chartes²² a découvert plusieurs fragments de comptes qui apportent des éclaircissements sur l'histoire du château. Par ailleurs les recherches faites pour notre étude sur les châteaux bretons avant 1350, dans la mesure où elles remettaient en question certaines hypothèses antérieures, nous ont incité à faire un point des connaissances concernant le logis.

*

**

Le logis de Fougères occupe la partie sud-est de la seconde enceinte. Détruit pour ses parties ouest dans les années qui précèdent la Révolution, ses restes consistant notamment en la grande salle est sont mis à terre entre 1810 et 1820²³. Actuellement, il ne subsiste plus que sous la forme de murs arasés à quelques mètres au-dessus du sol avec quelques fragments atteignant le niveau du premier étage (fig. 2).

D'est en ouest on rencontre successivement les bases d'une grande salle gothique percée de larges baies, doublée au sud par un espace assez étroit. À la suite, un espace carré est divisé en quatre pièces de taille à peu près identique. Celle du sud-est s'ouvre par deux arcades supportées par une pile sur un espace situé au revers de la tour du Cadran. Une partie de cet espace dont le niveau du sol se trouve à près de deux mètres en contrebas correspond à une ancienne pièce, de taille plus importante initialement, dotée d'une cheminée romane, établie sur le mur de gorge de la tour du

²⁰ Ces documents sont les suivants : un inventaire après décès du gouverneur de Fougères en 1666 (publié partiellement dans L. MAUPILLÉ, « Mobilier d'un gouverneur de Fougères au xvii^e siècle », *B. M. S. A. I. V.*, t. IV, 1866, p. 285-297) ; un inventaire et réparation à faire au château de Fougères en 1668 (Arch. mun. Fougères EE 1-33) ; un aveu de 1676 (Arch. mun. Fougères, EE 1-36) ; une déclaration de 1683 (Arch. mun. Fougères, EE 1-38) ; un plan accompagné d'un devis de travaux à réaliser pour le logement des prisonniers anglais, levé par l'ingénieur Loiseleur en 1758 (Archives du Génie, Vincennes) ; une reproduction de ce plan et la transcription du texte ont été publiés dans Colonel GILLOT, « Études et hypothèses sur le château de Fougères », *B. M. S. A. I. V.*, t. LXII, 1936, p. 51-70 ; un devis de réparation de 1767 (Arch. mun. Fougères EE 1-52) ; un procès-verbal de l'état du château lors de son afféagement de 1785 (Arch. mun. Fougères, EE 1-63). L'aveu de 1676, la déclaration de 1683 et le procès-verbal de 1785 ont fait l'objet de publications partielles par le vicomte Le Bouteiller et J. Cucarull.

²¹ Il existe aux Archives municipales de Fougères un fragment de comptes des années 1429-1430 (EE 1-23).

²² I. CHAVE, *Les châteaux de l'apanage d'Alençon (c. 1350-1450)*, Th. de l'École nationale des chartes, 1999, vol. I, p. 170-192 et *Positions des thèses*, Paris, 1999, p. 117-131. Qu'elle soit ici remerciée d'avoir bien voulu nous autoriser à utiliser une partie de son travail concernant Fougères.

²³ P. LE BOUTELLER, « Notice sur le château de Fougères », *op. cit.*, p. 256-258.



Figure 2 – Fougères (Ille-et-Vilaine)

Vue générale depuis le nord-est. Au premier plan la grande salle est à colonnes, à la suite le logis seigneurial et la salle romane (peu visible) avec au fond la tour Raoul.

Cadran. Cette cheminée est accompagnée de part et d'autre de deux arcades. Plus loin vers l'ouest, également à un niveau nettement inférieur à celui du sol actuel, se rencontre une vaste pièce légèrement réduite au sud par l'épaississement de la courtine. Elle est dotée d'une cheminée sur son mur gouttereau ouest. Ce dernier est raidi par des contreforts en pierres de taille et percé de baies d'aspect et d'époques différentes. Toujours à la suite, vers l'ouest, apparaissent très partiellement dégagés les restes d'une construction gothique au décor soigné dont subsistent les bases d'une petite pièce dotée de bancs. Au revers de la tour Raoul un mur percé de larges baies gothiques suit la courtine, fermant un espace très étroit qui s'apparente à un couloir. D'autres traces subsistantes, notamment une cheminée à la mise en œuvre romane (fig 3-4), montre que ce logis se retournait le long de la courtine est et incluait la tour de Coëtlogon.

Les éléments architecturaux et la mise en œuvre des matériaux permettent de distinguer dans cet ensemble complexe trois périodes principales de construction.

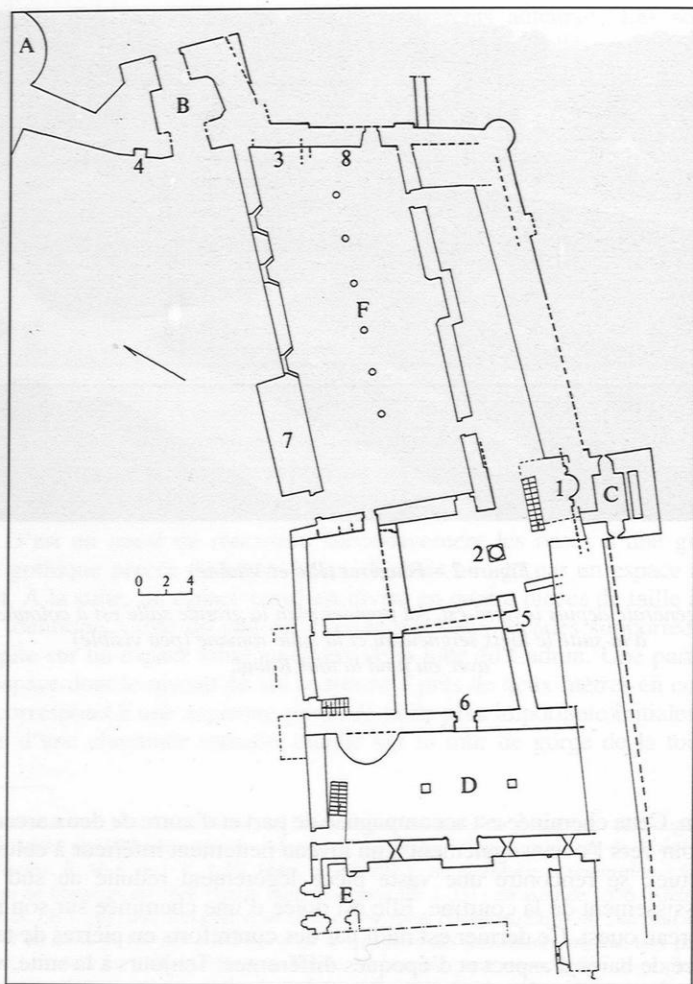


Figure 3. – Fougères (Ille-et-Vilaine)
Plan du logis de la seconde enceinte

A - tour de Coigny
B - tour de Coëtlogon
C - tour du Cadran

1 - cheminée à foyer semi-circulaire
2 - colonne monolithe
3 - trace de voûte
4 - cheminée
5 - porte

D - grande salle romane ouest
E - porche XVe de l'ancienne chapelle
F - grande salle gothique est (avant 1351)

6 - porte de la salle ouest
7 - base de l'escalier d'accès à la salle haute
8 - parement en grand appareil, vestige d'une ancienne cheminée.

Première campagne de travaux

Le fragment de mur, établi au revers de la tour du Cadran, doté d'une cheminée semi-circulaire accostée de deux niches, correspond très vraisemblablement à la partie la plus ancienne du logis actuel (fig. 3-1, 4). Son niveau de sol se place à près de deux mètres sous le niveau du sol actuel. Un arc bien clavé surmonte le foyer et retombe sur deux colonnettes engagées supportant également les arcs des niches. Ces arcs clavés, à l'extrados parallèle à l'intrados, rappellent ceux rencontrés dans les églises bretonnes du milieu ou de la fin du XI^e siècle, comme Lanleff ou Saint-André-des-Eaux dans les Côtes-d'Armor²⁴. Le conduit de plan ovalaire atteint un mètre de diamètre dans sa partie inférieure²⁵. Les remaniements ne permettent plus de savoir si cet ensemble s'appuyait sur un mur gouttereau ou au contraire s'il se trouvait placé en pignon. On observe cependant un ressaut de la courtine sur le flanc est de la tour du Cadran, trace possible d'un massif saillant (fig. 13).

Ces restes sont ceux d'une cheminée d'apparat d'une qualité exceptionnelle, unique en Bretagne. Elle peut remonter, d'après sa mise en œuvre, au plus tôt à la seconde moitié du XI^e siècle, mais ne paraît pas devoir être postérieure à la première moitié du siècle suivant. La qualité du traitement et son caractère monumental tend à réfuter sa vocation de cheminée de cuisine proposée par certains auteurs²⁶. Aucune découverte archéologique particulière n'est venue jusqu'alors confirmer cette tradition. Il semble plus vraisemblable d'y voir les derniers vestiges d'une pièce d'apparat, *aula* ou *camera* d'un logis primitif. Les proportions de la pièce qu'elle était destinée à chauffer ne sont pas connues mais pourraient sans doute être retrouvées par sondages.

Le bâtiment renfermant cette cheminée semble avoir été modifié assez considérablement lors de l'établissement de la double arcature supportée par la grosse pile (fig. 3-2) et la construction du mur ancien qui la prolonge de part et d'autre. Cette pile est fondée un demi-niveau au-dessus du sol correspondant à la cheminée romane et il est difficile d'imaginer que ces deux éléments aient pu fonctionner ensemble. La pile comme nous le verrons plus loin peut être attribuée à la fin du XII^e siècle ou au début du siècle suivant, ce qui donne un indice quant à la période de modification de ce premier ouvrage.

Bien qu'aucune liaison archéologique ne puisse être établie, il n'est sans doute pas inopportun de rapprocher cette cheminée avec les traces de tour-porte qui subsistent sous l'actuelle tour de Coëtlogon. Sa partie supé-

²⁴ P. GUIGON, *L'architecture pré-romane en Bretagne. Le premier art roman*, Rennes, 1993, p. 12, 14.

²⁵ Il est obturé à quelques mètres au-dessus du foyer.

²⁶ J. CUCARULL, «Le logis du château de Fougères...», *op. cit.*, p. 77.



Figure 4 – Fougères (Ille-et-Vilaine)
Cheminée romane (première campagne)



Figure 5 – Fougères (Ille-et-Vilaine)
Grande salle romane ouest

rieure dotée d'archères à niche très proches des modèles plantagenêts peut être attribuée aux dernières décennies du XII^e siècle²⁷. Elle semble bien avoir été reconstruite après les destructions d'Henri II Plantagenêt en 1166²⁸ sur les restes d'un ouvrage dont il ne subsiste que le flanc sud et l'angle sud-ouest. Il disparaît sous la muraille sud de la tour et reparait à la jonction avec le courtine. Cette tour-porte primitive s'inscrit dans un mode de défense des entrées qui débute dès le XI^e siècle et se développe au XII^e siècle²⁹.

Son niveau de sol en contrebas et sa mise en œuvre incitent à inscrire la grande pièce ouest dans une campagne de travaux contemporaine ou de peu postérieure à celle de la cheminée romane (fig. 3-D, 5). Cette pièce de vastes proportions³⁰ qui pourrait avoir tenu le rôle d'*aula* avant la construction de la grande salle est à colonnes, a vu son pignon sud modifié par l'épaississement de la courtine et il est probable que le mur nord actuel ne soit pas celui d'origine. Par ailleurs, elle a fait l'objet de modifications importantes, qui ont entraîné la création de percements, la modification de l'accès et l'ont doté d'une cheminée sur gouttereau placée dans un massif saillant accompagné de contreforts en pierre de taille.

La datation de l'ouvrage d'origine est guidée par la présence de fenêtres à double ébrasement (fig. 6), elles aussi uniques dans un édifice civil breton. Le percement très étroit est appareillé de façon soignée. Elles possédaient un glacis assez marqué, perturbé par la création postérieure de baies géminées établies au-dessous. Ce glacis s'explique par leur position haute à plus de 2,70 m du sol. Les photos des fouilles de 1923 montrent la présence de trois de ces baies à double ébrasement dans le mur ouest de la salle (fig. 7). La première, au sud, près de la courtine, est encore dans l'état dans lequel elle fut découverte. La seconde a été débouchée et complétée ; quant à la troisième, située de l'autre côté de la cheminée au nord, ses traces ont disparu lors des restaurations.

Parmi les édifices religieux bretons conservant ce type de baies, on ne connaît guère que la chapelle méridionale du chevet de l'abbatiale de Saint-

²⁷ C. AMIOT, *Lignages et châteaux en Bretagne avant 1350*, op. cit., p. 399-400.

²⁸ Cf. note 68.

²⁹ Ce dispositif d'accès à la tour-porte a été évoqué avec de nombreuses comparaisons par E. Zadora-Rio (E. ZADORA-RIO, «L'enceinte fortifiée du Plessis-Grimoult...», *A. M.*, t. III-IV, 1973-1974, p. 179-180). Dater cette base de tour dans l'état actuel des connaissances et vu la faiblesse des vestiges est impossible. Son plan légèrement trapézoïdal est indéniablement archaïque. On remarquera simplement que ce type d'ouvrage est fréquent en Angleterre à la fin du XI^e et au début du XII^e siècle (*Ibidem*, p. 179-180 ; D. RENN, *Norman castles in Britain*, Londres, 1968, Ludlow p. 232-233, Newark p. 252-253, Richmond, Arundel, Sherborne, p. 303-310, Llanstephan p. 229).

³⁰ Sa taille restituable est d'environ 16 m sur 8 m.



Figure 6 – Fougères (Ille-et-Vilaine)

*Baies à double ébrasement (première campagne) et baies géminées percées sous les précédentes (seconde campagne).
À droite un contrefort ajouté (seconde campagne).*



Figure 7 – Fougères (Ille-et-Vilaine)

Photographie prise lors du dégagement de la salle romane en 1923 montrant le mur gouttereau ouest avec les traces de deux baies à double ébrasement obturées.

Gildas-de-Rhuys³¹, datée par R. Grand du début du XI^e siècle. Il s'agit pour cet auteur «d'un signe révélateur d'une très ancienne construction, au moins antérieure à la fin du XI^e siècle»³², ce qui paraît un peu précoce. P. Guigon, quant à lui les attribue à la seconde moitié du XI^e siècle³³. P. Plat place l'apparition du double ébrasement vers 1125, avec quelques prototypes dès la fin du XI^e siècle, marqués d'un large chanfrein. Pour lui, le principe se systématise au cours du XII^e siècle³⁴. Les exemples cités par J. Mallet pour l'Anjou^{34bis}, sont tous datés du XII^e siècle, généralement du second tiers. Si l'on se réfère aux exemples civils d'autres régions, une baie à double ébrasement existe déjà parfaitement appareillée à Ivry-la-Bataille (Eure), peut-être dès la fin du X^e siècle³⁵. Cependant, la plupart des autres exemples

³¹ Morbihan.

³² R. GRAND, *L'art roman en Bretagne*, Paris, 1958, p. 431-432. 101.

³³ P. GUIGON, *L'architecture pré-romane en Bretagne*, op. cit., p. 36.

³⁴ P. PLAT, *L'art de bâtir en France des Romains à l'an 1100...*, Paris, 1939, p. 93-94.

^{34 bis} J. MALLET, *L'art de l'ancien Anjou*, Paris, 1984.

³⁵ J. MESQUI, *Châteaux et enceintes de la France médiévale*, op. cit., t. I, p. 116-117 ; A. CHATELAIN, *Châteaux forts et féodalité en Ile-de-France du XI^e au XIII^e siècle*, Nonnette, 1983, p. 218.

comme Montrichard (Loir-et-Cher)³⁶, Étampes (Essonne)³⁷, Neaufles-Saint-Martin (Eure)³⁸, Maurepas (Yvelines)³⁹ ou Porchester (Hampshire)⁴⁰ correspondent à des ouvrages de la première moitié du XII^e siècle. Mais c'est sans doute avec le bâtiment considéré comme une *aula* retrouvé à Domfront et qui possède le même type de baies, que les relations sont les plus marquantes. Construit par Henri Beauclerc après 1092⁴¹, il offre des proportions plus modestes que celui de Fougères mais avec les mêmes murs épais.

Ces quelques données permettent de proposer pour le premier état de la grande pièce est du logis de Fougères une période allant de la fin du XI^e siècle au milieu du XII^e siècle. Il semble plus acceptable de voir dans cette salle et non dans la tour de bois de dimensions modestes dont la trace a été retrouvée dans la troisième enceinte⁴², l'*aula* mentionnée en 1155⁴³. Le fonctionnement du logis de Fougères se rapprocherait alors de celui du château de Laval avec un *domicilium* situé en contrebas du donjon à proximité de la chapelle⁴⁴. La présence d'un logis de pierre n'aurait rien de surprenant à la fin du XI^e siècle, Mayenne, tout proche, en possédait un dès le début du X^e siècle et Laval avant la fin du XI^e siècle⁴⁵.

Sans tenter une reconstitution bien aléatoire de ce logis détruit, il semble possible de retrouver des éléments correspondant à cette première campagne de travaux et à son niveau de sol plus bas que le sol actuel. On relève tout d'abord le mur roman percé d'un petit jour à linteau échancré, placé immédiatement au sud de la tour de Coëtlogon. Ce jour éclairait le second niveau d'un bâtiment qui s'étendait vers l'ouest sous l'emprise de la grande salle à colonne. Le niveau inférieur paraît avoir été couvert d'une voûte dont on remarque la coupe sur le pignon est à l'intérieur de la grande salle. Sa naissance se place au niveau du sol actuel, impliquant un sol d'origine plus bas.

³⁶ M. DEYRES, «Le château de Montrichard», *C. A. F.*, t. 139, 1981, p. 291, 293, fig. 1.

³⁷ A. CHATELAIN, *Châteaux forts et féodalité en Ile-de-France...*, *op. cit.*, p. 235-239.

³⁸ *Ibidem*, p. 191-193.

³⁹ *Ibidem*, p. 53-54.

⁴⁰ D. RENN, *Norman Castles in Britain*, Londres, 1973, p. 283-285.

⁴¹ A. NISSEN-JAUBERT, «Domfront (Orne). Château des ducs de Normandie», *Palais médiévaux (France-Belgique), 25 ans d'archéologie*, Le Mans, 1994, p. 42.

⁴² F. FICHET DE CLAIRFONTAINE, F. CHAMPAGNE, J. CUCARULL-GALVADA, «Le premier château de Fougères, vers 1020-1166», *op. cit.*, p. 335.

⁴³ D. M., *Pr.*, t. I, c. 623.

⁴⁴ D. ÉRAUD *et al.*, «La voie romaine de Corseul à au Mans et l'origine de Laval», *La Mayenne : archéologie, histoire*, n° 9, 1986, p. 42.

⁴⁵ R. EARLY, «Mayenne (Mayenne). Le château. Chronique des fouilles médiévales en France», *A. M.*, t. 28, p. 275-276 ; J. NAVEAU, «Données nouvelles sur le château de Laval : les fouilles de 1980», *La Mayenne : archéologie, histoire*, t. 4, 1982, p. 96.

On peut s'interroger sur la période de construction de l'angle de la courtine sud-est dotée d'une tourelle contrefort, peu fréquente dans les ouvrages bretons⁴⁶, mais qui apparaît dès le début du XII^e siècle dans les ouvrages poitevins⁴⁷ (fig. 8, 9). Cette section de courtine est dotée de deux contreforts placés à environ 5 m de part et d'autre de l'angle. Celui du sud a disparu mais ses traces d'arrachement subsistent. Après lui, vers l'ouest, on observe un changement d'appareil qui montre que la courtine a été remontée et plusieurs fois réparée. Son soubassement en saillie paraît cependant ancien et se raccorde avec le redent visible sur le flanc est de la tour du Cadran qui correspond au revers de la muraille qui supporte la cheminée romane.

*

**

On aimerait pouvoir rapprocher avec un argumentaire plus convaincant ces vestiges identifiables comme les plus anciens du logis du tournant des XI^e et XII^e siècles à un personnage remarquable du lignage de Fougères, Raoul I^{er}, mort vers 1122. Fondateur de l'abbaye de Savigny en 1112⁴⁸ après avoir généreusement doté l'église Notre-Dame du château⁴⁹ et contribué aux bénéfices de celle de Pontlevoi, il paraît avoir disposé de moyens financiers importants⁵⁰. Il semble avoir mené à bien également la construction de l'église de la Trinité entreprise par sa mère Adélaïde⁵¹ en 1064-1076. Époux de la normande Avoise de Bienfait, détenteur de biens importants dans cette contrée et outre-Manche⁵², il est en relations étroites avec la Normandie toute proche, observation qui dans le contexte de l'époque n'a rien de bien surprenant. Raoul I^{er}, par le rang auquel il porte la maison de Fougères à la

⁴⁶ Un ouvrage de ce type existe au château de Pomic.

⁴⁷ Tiffauges, Loches, Bressuire, Talmont...

⁴⁸ D. M., *Pr.*, t. I, c. 525.

⁴⁹ A. DE LA BORDERIE, P. DE LA BIGNE-VILLENEUVE, «Documents inédits sur l'histoire de Bretagne. Chartes du prieuré de la Sainte-Trinité de Fougères», *B. A. A. B.*, t. III, 1851, p. 191, n° VII.

⁵⁰ L'importance du personnage de Raoul I a été mis en évidence par M. Hubert Guillotel dans une communication orale à la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne au congrès de Fougères en 1995.

⁵¹ H. BOURDE DE LA ROGERIE, «L'ancienne église du prieuré de la Trinité de Fougères», *B. M. S. A. I. V.*, t. XLIX, 1922, p. 298.

⁵² Dans le Mortainais, l'Avranchain et au sud de Coutances (*Ibidem.*, p. 295, note 4 ; M. JONES, «Notes sur quelques familles bretonnes en Angleterre après la conquête normande», *M. S. H. A. B.*, t. LVIII, 1981, p. 78, note 18 et p. 83, note 36 ; K. KEATS-ROHAN, «Le problème de suzeraineté et la lutte pour le pouvoir : la rivalité bretonne et l'état anglo-normand 1066-1154», *M. S. H. A. B.*, t. LXVIII, 1991, p. 49 et «Le rôle des Bretons dans la politique de colonisation normande de l'Angleterre (vers 1042-1135)», *M. S. H. A. B.*, t. LXXIV, 1996, p. 196, note 62). Il figure en 1086 dans le *Domesday Book* comme *tenants in chief* (J. LE PATOUREL, «Henri II Plantagenêt et la Bretagne», *M. S. H. A. B.*, t. LVIII, 1981, p. 112).



Figure 8 – Fougères (Ille-et-Vilaine)

Face est du logis vers la première enceinte avec à droite les restes de la tour de Coëtlogon, au centre les traces du bâtiment roman et à gauche le contrefort roman

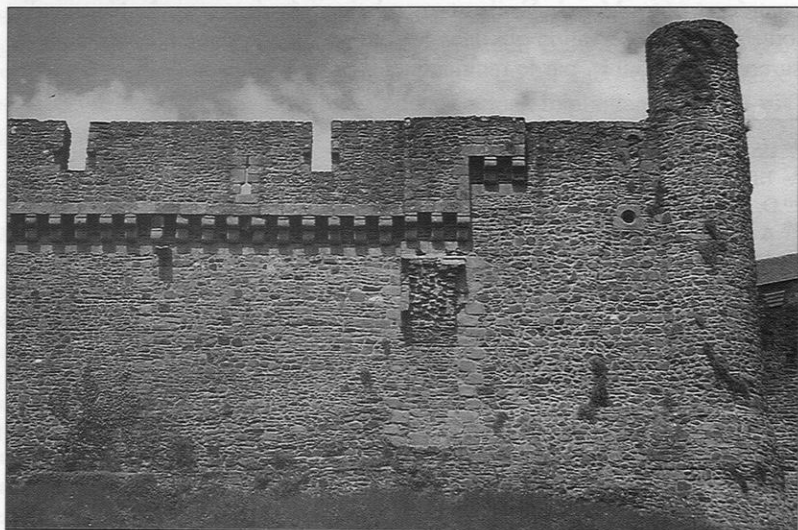


Figure 9 – Fougères (Ille-et-Vilaine)

Angle sud-est du logis avec la-tourelle contrefort et les traces d'un contrefort

fin du XI^e siècle, paraît avoir été le plus à même d'améliorer les bâtiments résidentiels de la forteresse primitive et d'édifier les premiers ouvrages fortifiés en dur⁵³. Il s'agit là bien sûr d'une hypothèse qui reste à vérifier.

Seconde campagne de travaux

La transformation de la grande salle romane ouest

La grande salle ouest semble avoir subi assez rapidement des transformations importantes. Nous avons remarqué que des baies géminées se superposaient assez maladroitement aux baies à double ébrasement et qu'elles en avaient supprimé les glacis⁵⁴ (fig. 6-7). Ces baies géminées se composent d'éléments qui paraissent mal assortis. Elles possèdent des linteaux échancrés dont l'emploi, pour les plus tardifs, n'excède pas la fin du XII^e siècle et qui reposent sur une colonnette romane⁵⁵. Les percements s'associent à des ébrasements assez ouverts, garnis de coussièges et couverts d'une voûte segmentaire. Ceux-ci paraissent anachroniques pour la seconde moitié du XII^e siècle qui emploie généralement des ébrasements droits⁵⁶. Ils correspondent plus à un modèle qui se développe à partir du XIII^e siècle. Cette observation et le mauvais raccord sur le chapiteau de la colonnette centrale des deux linteaux échancrés permet d'envisager l'hypothèse d'un remontage réalisé avec des éléments romans de la première campagne. On ne peut cependant exclure l'hypothèse d'une modification intervenue assez rapidement dès le début du XIII^e siècle.

Les transformations de la salle ouest ont permis la mise en place d'une cheminée dont l'aspect diffère considérablement de la cheminée romane précédemment évoquée (fig. 7). Elle a perdu son linteau supporté par des consoles en quart-de-rond, très simples, reposant sur de larges et massives colonnettes engagées à pans sans base. Ces dernières rappellent celles du premier étage de la tour est de Châteaubriant attribuée au XIII^e siècle⁵⁷. Le

⁵³ Le rempart de la troisième enceinte repose sur un remblai du XII^e siècle réalisé avant l'incendie de 1166 (F. CHAMPAGNE, 35, *Fougères, château fort. Rapport de fouille programmée pour 1986, op. cit.*, coupes stratigraphiques et p. 7-8). Ce rempart, il est vrai très restauré, présente un appareillage de petits moellons de schistes plats qui n'est pas sans rappeler celui de la première construction de la tour de Coëtlogon. Ne serait-il pas, lui aussi, antérieur à 1166 ?

⁵⁴ Les baies à double ébrasement ont été obturées très certainement dès le percement des baies géminées.

⁵⁵ Seule la baie située le plus au sud est ancienne, sa voisine étant une restitution réalisée d'après le modèle existant, peu de temps après le dégagement de la salle en 1923.

⁵⁶ La comparaison avec les ébrasements droits des baies romanes que l'on retrouve encore à Clisson avant 1217 et à la grosse tour circulaire de Laval en Mayenne construite dans les années 1200, accuse l'aspect tardif de ceux de Fougères.

⁵⁷ C. AMIOT, *Lignages et châteaux en Bretagne avant 1350, op. cit.*, t. II, p. 372.

contrecœur très incliné, maçonné en pierres de taille, se prolonge par un conduit rectangulaire de la largeur de l'âtre, conservé dans sa partie inférieure. La cheminée est positionnée sur le mur gouttereau ouest dans un massif de maçonnerie très saillant extérieurement, construit en grand appareil de pierre de taille, identique aux deux contreforts placés de part et d'autre (fig. 5, 14). Un même ressaut marque la base de ces trois éléments. La comparaison avec le contrefort roman existant sur la face est entre la tour de Coëtlogon et la tourelle contrefort montre bien qu'il s'agit là d'un plaquage réalisé sur un mur plus ancien⁵⁸. La hauteur conservée du contrefort sud-ouest montre que le bâtiment s'élevait alors sur deux niveaux, ce qui n'était peut-être pas le cas de celui d'origine.

En face de cette cheminée subsistent les bases d'une large porte dont le seuil se place à plus d'un mètre au-dessus du sol d'origine de la pièce. Sa mise en œuvre est à rapprocher de celle de l'époque romane finissante (fig. 3-6, 14). Son percement est placé dans une embrasure extérieure du mur. Les deux rouleaux des arcs extérieurs⁵⁹ devaient se placer en retrait l'un de l'autre, selon une formule que l'on retrouve, entre autres, à la porte du cellier de l'abbaye de Beauport dans les années 1250. Les piédroits où venaient se plaquer les vantaux, épais de 50 cm, se prolongent par une embrasure extérieure droite. Toutes les arêtes sont chanfreinées. Cette porte assez large, qui constitue l'accès le plus ancien à cette pièce mais dont le seuil se place au niveau actuel du reste du logis, à plus d'un mètre au-dessus du sol d'origine de la grande salle, pourrait être contemporaine du percement des baies géminées.

L'ajout de contreforts en pierre de taille, d'une cheminée et le percement de baies à coussièges au niveau du sol en remplacement de baies hautes, illustrent une transformation importante. L'édifice primitif, qui peut être considéré comme une *aula* à niveau unique, semble avoir été sinon surélevé, au moins doté d'un plancher intermédiaire. Il n'est pas impossible que cette transformation ait été assez précoce, entreprise dès le début du XIII^e siècle. On peut se demander si elle n'est pas contemporaine du remaniement complet du logis qui a fait disparaître sous les remblais les pièces de la résidence antérieure dont faisait partie la cheminée romane. Une large fenêtre placée dans le pignon sud et la présence d'une série de trous de poutres indique la position du plancher intermédiaire. Cette baie, dotée d'une canonnière dans l'allège, est contemporaine de l'épaississement de la courtine sud, vraisemblablement lors de la construction des tours Raoul et

⁵⁸ Contrairement au contrefort roman, leur appareil de pierre de taille ne se retourne pas sur le mur sur lequel ils viennent s'appliquer.

⁵⁹ Un seul sommier de cet arc subsiste, mais le couverture peut être restitué grâce à une porte comparable percée dans un mur perpendiculaire au mur est de cette salle (fig. 2-5, 10).

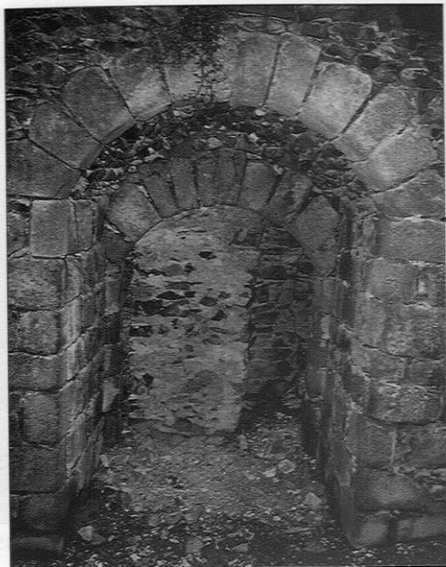


Figure 10 – Fougères (Ille-et-Vilaine)

Porte percée dans le mur parallèle à la courtine sud (en 5 sur le plan)

Surienne dans les années 1482-1483⁶⁰. Cette transformation n'a pas lieu d'avoir modifié le niveau du plancher ancien. On ne connaît pas la date de destruction de ce bâtiment qui n'apparaît plus dans les descriptions du XVII^e siècle ni sur le plan de 1758⁶¹.

Une reprise complète du logis

Le reste de l'actuel logis conserve des vestiges identifiables comme appartenant à cette seconde campagne de travaux ayant entraîné un remblaiement important du sol. À celle-ci correspond l'édification de la grosse colonne monolithe déjà évoquée, vestige considéré jusqu'alors comme étant celui d'une chapelle⁶². Son fût circulaire monolithe repose sur une base moulurée supportée par une plinthe carrée aux angles abattus (fig. 11). Le chapiteau à corbeille nue avec astragale se termine par un abaque carré rece-

⁶⁰ R. CINTRÉ, *La frontière franco-bretonne au Moyen Âge. Économie, mentalités, guerres et société en pays de marches, VI - XVI siècles*, Th. de doctorat d'État, Université de Rouen, 1988-1989, t. III, p. 811, d'après Arch. dép. Loire-Atlantique, E 212/216, f° 17 v°.

⁶¹ Nous verrons plus loin qu'elle dut disparaître avec la chapelle entre 1561 et 1674.

⁶² Hypothèse que nous remettons en cause comme nous le développons plus loin.



Figure 11 – Fougères (Ille-et-Vilaine)
 Pile de la seconde campagne du logis au revers de la tour du Cadran
 (en 2 sur le plan)

vant la retombée des arcs. Ce support très massif est de facture assez simple mais parfaitement maîtrisée. Rarement conservé dans l'architecture civile bretonne, ce type de support est la preuve d'un programme d'une ampleur certaine. Une pile de même type est représentée sur un dessin de Théodore Busnel publié par Orain⁶³, montrant une vue intérieure d'une pièce du château de Châtillon-en-Vendelais avant sa destruction⁶⁴. On peut rapprocher des piles de Fougères et Châtillon celles de l'Aumônerie de l'abbaye du Mont Saint-Michel, achevée en 1217, présentant des tailloirs sans ornements⁶⁵. On peut citer également les piles du cellier de l'abbaye de Beauport élevées entre 1202 et 1250⁶⁶. La grosse pile du second logis de Fougères

63 A. ORAIN, *Géographie pittoresque du département d'Ille-et-Vilaine*, Rennes, 1882, p. 269.

64 Le dessin figure une voûte mais ne donne guère d'informations concernant l'aspect de la pièce.

65 G. BAZIN, *Le Mont Saint-Michel*, Paris, 1949, p. 70.

66 J. BRAUNWALD, «Abbaye de Beauport», *C. A. F.*, t. CVII, 1949, p. 83. On aimerait connaître l'élévation des piles rondes de l'église de la Trinité, données comme remontant à la fin du XI^e siècle mais qui pourraient bien être plus tardive (H. BOURDE DE LA RORGERIE, «L'ancienne église du prieuré de la Trinité de Fougères», *B. M. S. A. I. V.*, t. XLIX, 1922, p. 305; A. MUSSAT, *Art et culture de Bretagne*, Paris, 1979, p. 29). Les piles des plus anciennes maisons à porche de Dol, comme celle de la Grisardière, au 27 rue Lejampel, ou des Petits Palets, au 17 de la Grande Rue, offrent de véritables chapiteaux plus ornés.

peut correspondre si on en croit ces comparaisons à une réalisation de la fin du XII^e siècle ou du début du XIII^e siècle⁶⁷.

Dans la prolongation du mur percé de deux arcades supportées par la grosse pile, se rencontre vers l'ouest une porte assez large (1,38 m) dont la mise en œuvre est comparable à celle de la grande salle ouest (fig. 10, 2-5). Couverte d'une voûte en blocage maintenue vers l'extérieur par un arc segmentaire chanfreiné, elle offre des piédroits épais et s'inscrit dans une tradition romane. On remarque toutefois qu'elle est réalisée en pierres de récupération correspondant à d'anciennes colonnes engagées, vestiges possibles du premier logis roman. Ce mur se poursuit à l'est sur près de trois mètres pour former l'angle sud-est de la grande salle est.

De l'autre côté de la tour Coëtlogon subsiste la trace d'une cheminée à linteau segmentaire, sans doute remonté (fig. 3-4), mais qui conserve son conduit circulaire bien caractéristique d'une réalisation ancienne. Cette cheminée dont l'âtre se trouve à peu près au niveau du sol actuel peut être contemporaine de la seconde campagne de travaux, correspondant également à la construction de l'ensemble de la courtine nord-est, de la tour carrée de Coigny et à la partie supérieure de la tour de Coëtlogon.

Par ailleurs, dans la partie du logis formée de quatre pièces à peu près carrées on observe nettement quelques chaînages d'angles et des piédroits de portes faits d'un appareil de granit aux angles émoussés de toute évidence antérieur aux interventions du XIV^e siècle. Un remontage sur les ruines du logis de la seconde campagne et réutilisant ses arases de murs de hauteurs variables semble l'hypothèse la plus vraisemblable.

À la base du pignon est de la grande salle gothique à colonne, à droite du vestige de voûte romane, le parement intérieur du mur est fait d'un bel appareil de pierre de taille comparable à celui du foyer de la cheminée de la grande salle ouest. Ce parement qui est celui d'un contrecœur de cheminée détruite de tout évidence antérieur à la construction de la grande salle (fig. 3-8, 2) et qui pourrait appartenir à la seconde campagne.

Les caractéristiques des éléments attribués à cette seconde campagne de travaux du logis semblent leur assigner la fin du XII^e siècle ou la première moitié du XIII^e siècle. Elle s'inscrirait, comme l'ensemble de la seconde enceinte, la tour carrée de Coigny et la tour de Coëtlogon, dans la vaste campagne de reconstruction entreprise après la destruction du

⁶⁷ La fin du XII^e siècle avait été proposée lors de sa découverte au début du siècle (C. BESNARD, «Le château de Fougères», *op. cit.*, p. 14). La double arcade qu'elle supporte fut en grande partie restituée après sa découverte en 1923 comme l'indique l'appareillage neuf et le tracé trop aigu des arcs.

château par Henri Plantagenêt en 1166⁶⁸. Elle serait due, comme le veut la tradition à Raoul II de Fougères après qu'il ait recouvré son château en 1173⁶⁹. Ce seigneur est à l'époque un des personnages les plus puissants du duché⁷⁰. Outre ses vastes possessions bretonnes, son alliance avec la famille ducale et son rôle à la tête de la rébellion bretonne en 1173, il possède également des intérêts en Angleterre et en Normandie⁷¹. Henri II Plantagenêt, désireux de le circonvenir, lui confère la charge de sénéchal de Bretagne, l'instituant son représentant pour le duché de 1182-1183 à 1187⁷². Cette période pourrait bien avoir vu s'élever en pierre la gigantesque deuxième enceinte. La décennie précédente, encore troublée pour mener à bien une entreprise de cette envergure, correspond certainement au début du chantier. On mesure alors l'importance de l'ouvrage roman, remarquablement préservé à travers toutes les campagnes de modernisation de l'enceinte aux XIII^e, XIV^e et XV^e siècles. Ces très importants travaux durent être interrompus par la mort de Raoul II en 1194 et la minorité de ses héritiers successifs⁷³. Après Geoffroy son petit-fils, seigneur de Fougères de 1204 à 1219, il faut attendre 1231 pour que son successeur Raoul III puisse jouir de la totalité de ses biens et remettre le cas échéant en chantier son château.

⁶⁸ D'après Robert de Torigni, l'édifice aurait été détruit de fond en comble : *castrum Felgeriarum obsedit, cepit, funditus delevit* (L. DELISLE, *Chronique de Robert de Torigni, abbé du Mont Saint-Michel, suivi de divers opuscules historiques*, Rouen, t. I, 1872, p. 361).

⁶⁹ L. DELISLE, *Chronique de Robert de Torigni...*, op. cit., t. II, p. 42.

⁷⁰ En 1162 à la mort de Jean de Dol seigneur de Combour, Raoul II avait reçu la garde de ses terres et de ses châteaux de Dol et Combour. Ces grands biens tenus en une seule main dans une situation qui pouvait menacer la frontière normande entraîna leur confiscation par Henri II Plantagenêt après qu'il en ait assiégé les châteaux (A. CHÉDEVILLE, N.-Y. TONNERRE, *La Bretagne féodale XI-XIII^e*, Rennes, 1987, p. 87 ; J. LE PATOUREL, «Henri II Plantagenêt et la Bretagne», *M. S. H. A. B.*, t. LVIII, 1981, p. 112). Par ailleurs vers 1156-1166 le duc Conan IV lui avait concédé Gahart une partie de sa forêt de Rennes et l'avait nommé son forestier (J. AUBERGÉ, *Le cartulaire de la seigneurie de Fougères, connu sous le nom de Cartulaire d'Alençon*, Rennes, 1913, p. 113, n° XI). Étienne de Fougères, évêque de Rennes de 1168 à 1178 est sans doute un des frères de Raoul II (M. BRAND'HONNEUR, *Le château et la motte du IX^e au XII^e siècle*, op. cit., t. II, p. 265).

⁷¹ Il est par sa mère le petit-fils d'Étienne de Penthièvre, comte de Richemond.

⁷² J. LE PATOUREL, «Henri II Plantagenêt et la Bretagne», op. cit., p. 106-113.

⁷³ Le fils de Raoul II, Guillaume, étant mort avant son père, Guillaume dit l'Angevin frère de Raoul II exerce la garde de la seigneurie jusqu'en 1204 pour son neveu Geoffroy. À la mort de ce dernier en 1219 au siège de Toulouse, la tutelle de son fils alors en bas âge est confiée à Juhel de Mayenne, seigneur de Dinan, son cousin auquel succède le duc Pierre de Dreux jusqu'en 1231 (J. AUBERGÉ, *Le cartulaire de la seigneurie de Fougères*, op. cit., p. 31-33. Pour plus de détail sur la filiation, voir M. BRAND'HONNEUR, *Le château et la motte...*, t. 2, p. 263-267).



Figure 12 – Fougères (Ille-et-Vilaine)

Pignon est de la grande salle gothique avec au premier plan à droite la base de l'escalier qui conduisait à la salle haute, au centre gauche le revers de la tour de Coëtlogon détruite.

Troisième campagne

Un grande salle gothique des années 1350

Une troisième campagne médiévale de travaux décelable correspond à la grande salle dotée en son milieu d'un rang de colonnes, accompagnée au sud, le long du rempart, par une série de pièces à l'usage indéfini. Ces dernières ont été amputées vers 1470-1480 d'une partie de leur surface par l'épaississement de la courtine. Les archives viennent heureusement faciliter la compréhension des restes en place de cette partie du logis. Un plan d'ensemble du château de l'ingénieur Loiseleur daté de 1758 (fig. 1) avec retombe portant le premier étage du logis permet d'en restituer l'état du XVIII^e siècle, avant sa destruction⁷⁴. Un procès-verbal d'état des lieux dressé

⁷⁴ Il est accompagné d'une description de travaux à effectuer dans chacune des pièces pour la transformation du logis en prison. Ce document a été publié par le colonel Gillot (Colonel Gillot, «Études et hypothèses sur le château de Fougères», *op. cit.*, Annexe I, p. 51-68).

en 1785 lors de l'afféagement du château⁷⁵ apporte des compléments intéressants quant à certains détails de mise en œuvre. Ces documents montrent que cette grande salle ruinée correspond au niveau bas d'un imposant bâtiment qui en renfermait initialement deux superposées. Elle était divisée avant 1785 en quatre pièces⁷⁶. Sa taille est de 29,60 m par 11 et le procès-verbal de 1785 lui donne une hauteur de 13 pieds soit environ 3,90 m⁷⁷. Elle comporte une cheminée sur gouttereau logée dans un massif saillant dont le manteau disparu était supporté par des consoles à trois ressauts chanfreinés d'un modèle fréquent en Haute-Bretagne dans la seconde moitié du XIV^e siècle⁷⁸. Trois portes couvertes d'un arc segmentaire clavé en pierre de taille surmonté d'un arc de décharge en moellon s'ouvrent vers l'extérieur de la pièce, deux au sud de part et d'autre de la cheminée donnant accès aux pièces tronquées et une à l'ouest. La pièce était éclairée au nord par des fenêtres dotées de coussièges dont il reste la base⁷⁹. Une série de colonnes renforçaient les sept poutres⁸⁰ supportant le sol de l'étage. L'entrée depuis la cour se faisait par une large porte encore dotée de ses coussièges, percée sous une volée droite d'escalier⁸¹ plaquée sur la façade. Ce grand degré donnant accès à la salle de l'étage était couvert d'un ouvrage en bois mentionné en 1668⁸² et 1785⁸³.

La grande salle de l'étage, de même proportions que celle du rez-de-chaussée, a été restituée par E. Pautrel⁸⁴ comme une salle haute sous charpente. Cette restitution semble pertinente pour plusieurs raisons. D'une part la salle du troisième niveau décrite dans le procès-verbal de 1785 ne possédait pas de cheminée et d'autre part elle était traversée par des *tirants* ou

⁷⁵ Arch. mun. Fougères, EE 1-63.

⁷⁶ C'est cette disposition que figure le plan de 1758 (fig. 1).

⁷⁷ Cette faible hauteur sous plafond est confirmée par les logements de poutres encore visibles placés au revers du mur gouttereau sud.

⁷⁸ On le rencontre au château de Poilley et dans les manoirs du Bas-Plessis à La Bazouge-du-Désert, de la Bellière à la Vicomté-sur-Rance ou de la Marzelière à Bain-de-Bretagne.

⁷⁹ Ces fenêtres avaient été transformées en porte lors de la division de la salle en quatre pièces pour y donner accès, le sol de la cour ayant été parallèlement réhaussé.

⁸⁰ Ces colonnes et ces poutres sont décrites dans le procès-verbal de 1785 (Arch. mun. Fougères, EE 1-62 fol. 2 r^o). Certaines de ces colonnes, simples au fût lisse, réutilisées au début du XIX^e siècle au château de Marigny à Saint-Germain-en-Coglès ont été replacées dans la salle de Fougères dans un souci archéologique louable mais qui n'exclut pas quelques confusions dans le remontage. Leurs bases ont disparues.

⁸¹ Son grand appareil de pierre de taille n'est pas lié aux maçonneries de moellons du mur gouttereau sur lequel il s'appuie.

⁸² Arch. mun. Fougères, EE 1-33, fol. 2 r^o.

⁸³ *Ibidem*, EE 1-63, fol. 2 r^o. Il était à l'époque couvert en bardeaux et ardoises. La miniature du mois de juin des Très Riches Heures du Duc de Berry représentant le palais de la Cité à Paris donne une bonne illustration de ce type d'ouvrage.

⁸⁴ E. PAUTREL, *Notions d'histoire et d'archéologie sur la région de Fougères*, op. cit., p. 754.

entrants placés à un pied au-dessus du plancher⁸⁵. Cette disposition montre bien l'existence d'une salle haute sous charpente, dotée d'un plafond dans un second temps⁸⁶, sans doute après 1500. Cette charpente est décrite comme composée de quarante-sept fermes⁸⁷ dont huit fermes maîtresses avec entrants⁸⁸. L'absence de mention de poinçon tend à restituer une charpente à poinçon court arrêté au niveau du faux-entrait⁸⁹. Elle devait être comparable à celle encore en place à la Grande-Touche à Pacé datée des années 1380 ou à celle de la Mettrie-du-Han à Roz-Landrieux⁹⁰. Elle avait perdu son lambris comme l'indique la vision du toit jusqu'au faîtage qu'eurent les observateurs. Les fermes sont mentionnées comme *formant cintre à pan*, selon le principe encore existant dans le nef de l'église Saint-Sulpice, au pied du château. Quatre lucarnes, dont on ne peut restituer l'aspect et qui pourraient être postérieures, éclairaient le comble.

Le volume de cette salle haute contrairement à celui de la salle basse était donc très important avec près de 5,50 m sous entrants et une dizaine de mètres restituables sous voûte, pour une surface de 325,60 m². Le plan de 1758 permet d'en analyser les élévations avec ses deux portes, l'une donnant sur l'escalier l'autre sur une pièce placée le long du rempart⁹¹ et ses cinq fenêtres à meneaux percées trois sur le mur nord vers la cour et deux au sud⁹². Son important volume était chauffé par trois cheminées placées sur le mur gouttereau sud et sur les deux pignons. Les descriptions de la fin du XVIII^e siècle indiquent qu'elle était couverte d'essentes, de tuiles et d'ar-

⁸⁵ Arch. mun. Fougères, EE 1-63, fol. 2 v^o-3 r^o.

⁸⁶ L'auteur du procès-verbal indique que ce plancher fait de simples planches clouées reposait sur des solives faibles réalisées en bois de hêtre (*Ibidem*, fol. 2v^o), ce qui semble refléter un travail peu soigné et contraire au programme monumental dans lequel il s'insère. Ces observations rejoignent celles faites par G. Meirion-Jones sur le sujet (G. MEIRION-JONES, «L'insertion des plafonds sans les salles à charpente apparente en Bretagne : un phénomène des XVI^e et XVII^e siècles», *Entretiens du Patrimoine. Collection des actes de colloques de la direction du Patrimoine*, n^o 6, *Le bois dans l'architecture*, Rouen, 25-27 novembre 1993, Paris, 1995, p. 67-80).

⁸⁷ Chevrons formant ferme.

⁸⁸ Il n'est pas fait mention de poinçon (Arch. mun. Fougères, EE 1-63, fol. 3 r^o).

⁸⁹ J.-J. RIOULT, «Le logis à salle basse sous charpente», *Le manoir en Bretagne 1380-1600*, Cahiers de l'Inventaire, n^o 28, 1993, p. 106. Une suppression des poinçons n'est pas à exclure, puisque les gambettes courbes inférieures ont disparu. Elle expliquerait le déversement des sablières vers l'intérieur observé par les rédacteurs du procès-verbal (Arch. mun. Fougères EE 1-63, fol. 3 r^o).

⁹⁰ *Ibidem*, p. 107, fig. 86.

⁹¹ Son seuil de pierre est encore visible sur l'arase du mur détruit.

⁹² Cette position des baies au sud paraît surprenant étant donné qu'elles s'ouvraient sur des pièces habitables. S'agit-il de percements d'origine ? À l'emplacement de la fenêtre de l'est représentée sur le plan de 1758, subsiste la base d'une cheminée avec une console identique à celle de la grande salle destinée à chauffer une des pièces placée le long du rempart.

doises⁹³. Ce dernier matériau qui n'est pas d'origine est utilisé pour les réparations effectuées au XVIII^e siècle.

L'aspect des portes, de la cheminée et surtout la qualité des pierres de taille employées, plaident plutôt en faveur de la seconde moitié du XIV^e siècle. Des pièces comptables récemment transcrites par I. Chave font mention des *œuvres faites en la sale du chastiau de Fougieres et en plusieurs autres lieux oud. chastel* en 1351 pour la somme importante de 490 livres⁹⁴. Il serait tentant de lier ces travaux à la réalisation de la grande salle est, mais la chronique de Perceval de Cagny consacrée à la maison d'Alençon nous apprend sans autres détails que de grans ouvrages furent entrepris à Fougères entre 1377 et 1404⁹⁵. Il est difficile de trancher entre le troisième ou le quatrième quart du XIV^e siècle pour l'édification de cette salle et des pièces qui l'accompagnaient au sud. Le château de Vitré tout proche possédait un ouvrage similaire avec un ensemble salle basse, salle haute sous charpente de proportions identiques⁹⁶. L'accès se faisait par un grand degré couvert longeant le pignon. Si l'ouvrage pouvait remonter partiellement au XII^e siècle, il avait été agrandi postérieurement. Sa date de construction n'est pas assurée⁹⁷. On peut également citer les grandes salles superposées plus modestes de La Roche-Goyon, maintenant Fort La Latte, édifiées dans les années 1330-1360, dotées d'un escalier sur gouttereau pris dans l'épaisseur de la muraille qui perd ici son caractère monumental⁹⁸.

La hiérarchie des volumes des salles de Fougères est à rapprocher de celle de la salle neuve de Provins remontant au second quart du XIII^e siècle avec une salle haute nettement surdimensionnée. Cependant comme à Provins, Montargis, Montfort-en-Auxois, Bourbon-l'Archambault, le rez-de-chaussée chauffé et doté de quelques ornements est à usage de salle mais destiné au commun⁹⁹. La salle haute avec son escalier d'accès extérieur

⁹³ Arch. mun. Fougères, EE 1-52, fol. 4 r^o (1767), EE 1-63, fol. 3 r^o (1785).

⁹⁴ I. CHAVE, *Les châteaux de l'apanage d'Alençon* (c. 1350-c. 1450), Th. de l'École nationale des chartes, 1999, annexe II, pièce 148. Je remercie Isabelle Chave qui a bien voulu me communiquer les transcriptions de ces pièces comptables. Le détail de celles-ci est malheureusement perdu.

⁹⁵ *Ibidem*, p. 170-192. La chronique de Perceval de Cagny fait également état d'une *belle et grosse tour* construite en 1404 et 1415 qu'il faut identifier à la tour Mélusine. I. Chave la rapproche de la tour couronnée du château d'Alençon due, elle aussi, à Jean I d'Alençon.

⁹⁶ 27,20 m par 12 m, soit 326,40 m² contre 325,60 m² pour Fougères. Une déclaration de 1681 fait mention d'un *très beau lambris en forme de voûte* (P. PARIS-JALLOBERT, *Journal historique de Vitré ou documents et notes pour servir à l'histoire de cette ville*, Vitré, 1880, p. 195).

⁹⁷ En 1420 on procédait à quelques travaux concomitant à la construction de la tour voisine de la Madeleine et au remplacement de la couverture en essentes de l'escalier par des ardoises, ce qui laisse supposer un ouvrage déjà ancien (A. DE LA BORDERIE, «Recueil de documents relatifs aux monuments de l'architecture militaire du Moyen Âge en Bretagne», *B. A. A. B.*, t. XII, 1883-1884, p. n^o XIV, p. 169, 170, 171).

⁹⁸ C. AMIOT, *Lignages et châteaux en Bretagne avant 1350*, *op. cit.*, t. II, p. 465-468.

⁹⁹ J. MESQUI, *Châteaux et enceintes de la France médiévale*, *op. cit.*, t. II, p. 88-89.

constituait le niveau d'apparat en liaison avec la résidence seigneuriale placée également à l'étage.

C'est au cours de cette troisième campagne de travaux qu'il faut placer la construction de la tour du Cadran¹⁰⁰ destinée à renfermer les latrines de ce logis abondamment remanié (fig. 13). Établie au centre de l'espace résidentiel, elle renferme deux niveaux de latrines correspondant au rez-de-chaussée et au premier étage. Une déclaration de 1676 fait état d'une chambre occupant un troisième niveau¹⁰¹, avec en 1767 une couverture en bardeaux¹⁰². Les quatre pièces centrales firent également l'objet de remaniements importants entre autres par l'adjonction du mur central nord-sud venu

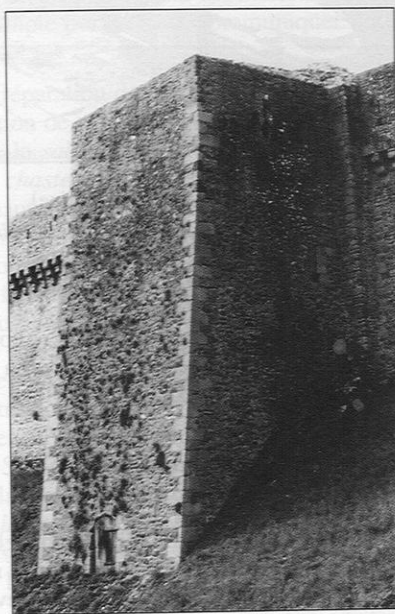


Figure 13 – Fougères (Ille-et-Vilaine)

Tour de latrines du Cadran plaquée sur la courtine sud.

¹⁰⁰ La tour du Cadran, plaquée au revers du mur qui supporte la cheminée romane, est une tour de latrines réalisée tardivement comme l'indique sa mise en œuvre et non une construction du XII^e siècle ou du début du XIII^e siècle comme on l'a cru (P. LE BOUTELLER, «Notice sur le château de Fougères», *op. cit.*, p. 164 ; J. CUCARULL, «Le logis du château de Fougères...», *op. cit.*, p. 73).

¹⁰¹ Arch. mun. Fougères, EE 1-36, fol. 1 v^o.

¹⁰² *Ibidem*, EE 1-52, fol. 4 r^o.

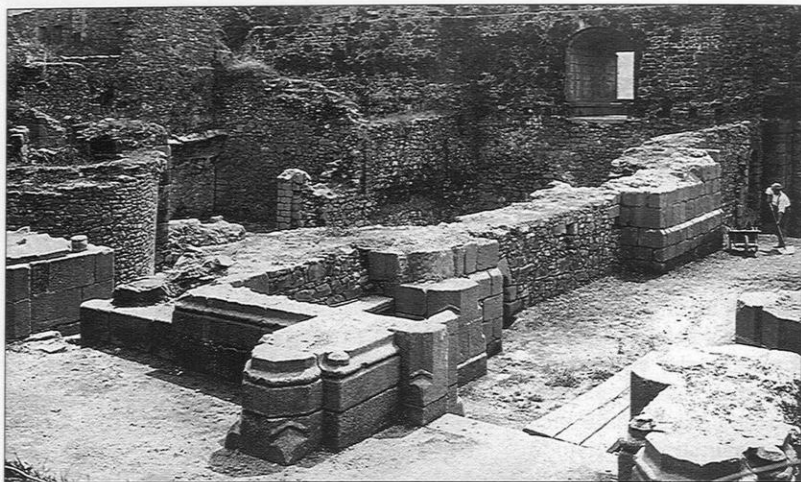


Figure 14 – Fougères (Ille-et-Vilaine)
 Porche de l'ancienne chapelle (seconde moitié du xv^e)
 lors de son dégagement en 1923

obturer une porte attribuée à la seconde campagne et la reprise de l'ensemble des murs anciens. Les traces de soubassement longeant la façade nord pourraient correspondre à un autre escalier extérieur.

La chapelle : un grand programme princier avec chapelle basse et chapelle haute.

Il reste à aborder maintenant la question de la chapelle de nombreuses fois mentionnée depuis le x^e siècle dans les textes¹⁰³ mais non localisée avec sûreté. La découverte de la grosse colonne placée au revers de la tour du Cadran en 1923, devait être identifiée par les historiens du château comme l'emplacement de la chapelle¹⁰⁴. Les mentions de cette dernière n'apportent guère d'informations quant à son architecture. Il faut attendre un compte de

¹⁰³ Dans une notice de 1064-1084 l'église Notre-Dame est mentionnée comme étant dans le château (D. M., *Pr.*, t. I, c. 423). Sur cette première chapelle qui tenait le rang d'église, voir A. de LA BORDERIE et P. de LA BIGNE-VILLENEUVE, «Documents inédits sur l'histoire de Bretagne. Chartes du prieuré de la sainte Trinité de Fougères», *op. cit.*, p. 178-183.

¹⁰⁴ P. LE BOUTELLER, «Notice sur le château de Fougères», *op. cit.*, p. 156. E. PAUTREL, *Notions d'histoire et d'archéologie*, *op. cit.*, p. 751. A.-C. PERROT, *Étude préalable à la mise en valeur des vestiges du logis sud*, *op. cit.*, sp. n° 3. 2. 5 ; J. CUCARULL, «Le logis du château de Fougères...», *op. cit.*, p. 76-77.

1356 pour trouver une intervention la concernant. Il s'agit d'en refaire le pignon en pierre de taille, réaliser deux piscines sous un arc en tiers-point, l'une dans la haute chapelle, l'autre dans la basse chapelle, et enfin de créer une porte en la haute chapelle sur le côté vers la chambre de Madame¹⁰⁵.

Ce programme à deux niveaux d'un caractère exceptionnel pour la région paraît plutôt caractéristique des résidences princières de l'entourage capétien. On n'en connaît pas d'autres exemples en Bretagne. Le principe des chapelles à deux niveaux qui reprend la hiérarchie sociale des salles basses et des salles hautes, est plutôt un archaïsme au milieu du XIV^e siècle¹⁰⁶ et on peut supposer qu'il s'agit là du remaniement d'un édifice plus ancien. Un fait est certain, la chapelle haute est immédiatement en liaison avec le logis puisqu'une simple porte la fait communiquer avec une des chambres principales.

Une modeste réparation de serrure de 1430 apporte un éclairage ponctuel sur la localisation de cette chapelle. Sont mentionnées à la suite sur un compte la porte de la *salle de devant la chapelle* et la porte de la *salle de devant le puits dud. chasteau*¹⁰⁷. Cette dernière semble pouvoir être identifiée à la grande salle haute sous charpente placée en effet face au puits encore visible actuellement. La première salle ne serait-elle pas la vieille salle romane remaniée où se trouvaient en 1351 les appartements seigneuriaux ? Après le rachat de la baronnie de Fougères par le duc de Bretagne Jean V en 1428¹⁰⁸ le logis du château tombe dans une lente décadence. En 1561, la chapelle, sans que soit précisé s'il s'agit de la chapelle haute ou basse sert pour le stockage de l'artillerie¹⁰⁹. Les termes de l'aveu de 1676 pourtant précis paraissent contradictoires quant à sa localisation. Après avoir décrit le premier appartement formant le logis en terminant par la tour qui regarde vers l'église Saint-Sulpice (tour du Cadran) et un cabinet placé à côté, le narrateur signale que la messe est dite dans un oratoire situé au-dessous du cabinet, *en attendant la redifficaion de ladite chapelle ruisée et demolie qui estoit entre lesdites chosses et le grand jardin*¹¹⁰. Ce grand jardin comme le montre la suite de la description¹¹¹ et la configuration des lieux, se trouve à

¹⁰⁵ I. CHAVE, *Les châteaux de l'apanage d'Alençon...* op. cit., annexe II, pièce 150.

¹⁰⁶ J. MESQUI, *Châteaux et enceintes de la France médiévale*, Paris, t. II, p. 113.

¹⁰⁷ Arch. mun. Fougères, EE 1-23, fol. 1 v° (Transcription d'I. CHAVE, op. cit., annexe II, pièce 154).

¹⁰⁸ D. M., Pr., t. II, c. 1213-1217, 1220-1222.

¹⁰⁹ P. LE BOUTELLER, *Notice sur l'histoire de la ville...*, op. cit., t. IV, p. 19.

¹¹⁰ Arch. mun. Fougères, EE 1-36, fol. 2 r°.

¹¹¹ La description fait état de trois jardins. Le grand jardin doté de murailles de soutènement récemment aménagé ; un autre jardin à côté du précédent dans un emplacement de terres vacques qui est au desoubs ; et un autre jardin au proche les tours de Merlusinne et du Gobelin (*ibidem*, fol. 2 r°). On retrouve cette partition sur le plan de 1758 avec au centre un jardin en terrasse, au sud, en dessous près des tours Raoul et Surienne, une place d'armes et dans la troisième enceinte près des tours du Gobelin et Mélusine, le troisième jardin.

l'ouest du logis et plus précisément au nord-ouest. Cette localisation de 1676 paraît donc placer la chapelle à l'extrémité du logis vers l'ouest. Une autre mention de la chapelle dans le même texte paraît la localiser en un autre endroit. En effet décrivant le second appartement qui occupe le logis, le descripteur fait état d'une grande salle au-dessous de laquelle sont les écuries et la cuisine. On a tout lieu d'identifier celle-ci avec la grande salle sous charpente sous laquelle le plan de 1758 place la cuisine et l'écurie. Mais il est expressément indiqué *au derrière de laquelle l'emplacement et premiers fondements de la chapelle qu'on prétend rediffier*¹¹². Cette localisation dont il est fait une seule mention a permis à J. Cucarull, comme avant lui Le Bouteiller¹¹³, d'identifier les deux arcades et la grosse colonne située à l'angle sud-ouest de la grande salle gothique comme les restes de la chapelle. On peut se demander si cette *chapelle qu'on prétend rediffier* ne serait pas une construction neuve, tant cette localisation est contradictoire avec la précédente. De plus l'intégration d'un programme à deux niveaux dans un espace si restreint paraît difficile.

La déclaration du gouverneur de Fougères, Nicolas d'Orange, seigneur des Roches, en 1683 lève ce doute en mentionnant à la suite des différents logements du château situés dans la première et la seconde enceinte, *un jardin, taluts, remparts et place gate(r) étant dans l'enclos dud. chateau dans laquelle place étoit en devt bati une chapelle qui fut demolie par les predecesseurs dudit seigr des Roches*¹¹⁴. Cette *place gate* est à rapprocher de *l'emplacement de terres vacques qui est au desoubz...du grand jardin...* de la déclaration de 1676¹¹⁵ confirmant bien la position de cette chapelle à l'ouest du logis, entre celui-ci et le jardin qui occupe la partie occidentale du château.

Une gravure de C. Chastillon dont la date reste à préciser représente le château de Fougères avec un certain nombre de bâtiments correspondant au logis détruit. Une haute couverture placée au revers des tours Surienne et Raoul qui domine celle des autres bâtiments correspond peut-être à la chapelle¹¹⁶.

¹¹² *Ibidem*, fol. 1 v° ; fol. 2 r°.

¹¹³ P. LE BOUTEILLER, «Notice sur le château de Fougères», *op. cit.*, p. 158.

¹¹⁴ Arch. mun. Fougères, EE 1-38, fol. 1 v°.

¹¹⁵ *Ibidem*, EE 1-36, fol. 2 r°.

¹¹⁶ C. Chastillon est mort en 1616 et les quelques gravures datées qu'on lui connaît s'échelonnent de 1589 à sa mort. Si la représentation figurée vue du sud pose d'évidents problèmes de perspective, tant pour la ville que pour le château, les principaux bâtiments qui les composent y figurent. Pour le château on observe les tours d'artillerie, la tour du Cadran avec son niveau supplémentaire, la tourelle contrefort fortement surdimensionnée. La première enceinte quant à elle n'apparaît pas, dissimulée par le relief. Les gravures de Chastillon étudiées par J. Gaugué-Bourdu offrent généralement une fiabilité assez bonne (M. HERME-RENAULT, «Claude Chastillon et la topographie française», *B. M.*, t. 139, 1981, p. 141-163).

Un rapide coup d'œil sur les quelques assises en pierre de taille qui font suite vers l'ouest à la salle romane conforte cette hypothèse. Ces quelques ruines dégagées en 1923 n'ont guère retenu l'attention des différents auteurs. Elles correspondent à la base d'un porche assez monumental et très soigné qui donne accès en descendant deux marches à une petite pièce dotée de bancs. Celle-ci s'ouvre par une arcade vers un espace encore sous le remblai. Cet ouvrage peut être assimilé à un porche qui aurait précédé la chapelle basse. Le style des bases de piles, des piédroits et des murs avec une grasse mouluration amortissant un retrait paraît caractéristique des usages de la seconde moitié du xv^e siècle. Une réalisation ducale est à envisager mais cette attribution n'est pas sans surprendre à une époque où l'attention des ducs se porte surtout sur les fortifications tant de la ville que du château. À la fin du xv^e siècle, en 1482-1483¹¹⁷, devant la menace française François II entreprend la construction des tours Raoul et Surrienne et sans doute l'épaississement de la courtine sud. Ces interventions entraînent la réduction des pièces bordant la courtine. Ce doublage s'accompagne de la création d'un passage reliant le logis à la tour Raoul. Il est percé de trois larges baies s'ouvrant sur la cour.

La localisation de la chapelle permet de préciser l'emplacement de la *chambre de Madame* mentionnée dans le compte de 1356. En communication directe avec la chapelle haute, une position à l'étage de la salle romane semble la plus vraisemblable. Le percement d'une porte reliant la chambre à la chapelle illustre bien une modification de la distribution du logis liée à la construction de la grande salle à colonnes. Dans ce nouveau logis, fortement contraint par les bâtiments plus anciens, se succédaient d'est en ouest salle, logis et chapelle avec une imbrication particulière des fonctions salles et logis¹¹⁸. On retrouve ce doublage de la grande salle par un volume parallèle renfermant des pièces de résidence aux châteaux de Troyes et d'Angers mais à une période plus haute. Ce plan double comme le changement d'axe des bâtiments proviennent de la réutilisation de murs ou de fondations antérieurs. Cette restructuration peut être attribuée pour ce qui est de la chapelle (1355-1356) et de la salle (1351) à Marie d'Espagne femme de Charles II de Valois-Alençon, frère cadet du roi Philippe VI¹¹⁹. Les interventions mentionnées entre 1377 et 1404 dont on ne connaît pas le détail sont entreprises par leur fils Pierre II d'Alençon auteur du logis d'Argentan.

*

**

¹¹⁷ R. CINTRÉ, *La frontière franco-bretonne au Moyen Age*, op. cit., p. 811.

¹¹⁸ Voir les observations de J. Mesqui qui classe Fougères et Vitré dans les palais à assemblage compact formant des ensembles agglomérés (J. MESQUI, «Les ensembles palatiaux et princiers en France aux xiv^e et xv^e siècles», op. cit., p. 69).

¹¹⁹ Charles II étant mort à Crécy en 1346, Marie d'Espagne est à la tête de ses terres jusqu'à sa mort en 1379. Lui succède son fils Pierre II d'Alençon jusqu'en 1404.

Ces quelques observations ponctuelles qui sont bien loin de restituer en détail l'évolution du logis de Fougères et sa distribution, permettent d'en préciser quelques aspects : tout d'abord l'existence de bâtiments résidentiels importants en pierre avant les destructions de 1166 accompagnant certainement quelques défenses en dur comme la possible tour porte sur laquelle est construite la tour Coëtlogon et très certainement la troisième enceinte. Parmi ces bâtiments résidentiels de la première campagne attribuable à la fin du XI^e ou au début du XII^e siècle subsiste ce qui peut être identifié comme une grande salle à volume unique et une cheminée romane à triple arcature, monumentale et très soignée. Il n'est pas impossible qu'une bonne partie de l'angle sud-est de la seconde enceinte avec la tourelle contrefort soit contemporaine. Le lignage de Fougères issu d'un gardien du château comtal prend véritablement une importance à partir de la fin du XI^e siècle en la personne de Raoul I. Vassal des ducs de Normandie pour les biens qu'il détient dans le duché et allié à des familles normandes, il est sans doute influencé par les usages architecturaux de ce pays. Il semble bien qu'il faille renoncer à voir dans le réduit défensif que forme la troisième enceinte un simple château de bois conservé jusqu'en 1166 alors qu'il existe des traces d'un logis de pierre soigné en contrebas.

À partir de 1173, après les destructions d'Henri II Plantagenêt, Raoul II de Fougères entreprend la reconstruction de son château. La position qu'il occupe en Bretagne à l'époque lui permet d'édifier un vaste programme fortement influencé sinon réalisé par un maître d'œuvre plantagenêt dont subsiste encore la seconde enceinte, la tour carrée de Coigny et la tour de Coëtlogon. Le vieux logis partiellement remblayé est fortement remanié. La salle romane, sans doute divisée en deux niveaux, est rehaussée et transformée par l'adjonction de baies basses, d'une cheminée et dotée de contreforts. On érige, entre 1173 et 1194 ou durant la vie de Geoffroy, petit-fils de Raoul II, entre 1204 et 1219, un mur parallèle à la courtine, doté d'arcades supportées par la grosse colonne encore visible dans le logis. À défaut d'expliquer la vocation première de cet espace, il faut définitivement exclure d'y voir l'ancienne chapelle. Cette dernière, établie à la suite de l'ancienne salle romane à l'ouest, identifiable maintenant comme un vaste programme à deux niveaux pourrait remonter à la campagne de construction qui fait suite aux destructions d'Henri II Plantagenêt. Son caractère princier s'accorderait mieux avec une œuvre des Valois-Alençon après 1328. L'hypothèse reste à vérifier.

Avec les Valois-Alençon commence une nouvelle période de transformation du logis qui aboutit à la construction d'un vaste bâtiment à salle basse et salle haute sous charpente sur laquelle on travaille en 1351. Ces salles sont doublées au sud d'autres pièces de résidences. Ce grand bâtiment, sans doute à deux couvertures parallèles qui entraîne le remaniement des pièces centrales du logis, s'accompagne de la construction d'une tour de latrines, la tour du Cadran, plaquée sur la courtine sud. Parallèlement, en 1356, le pignon de la chapelle est reconstruit et une liaison directe avec les logements

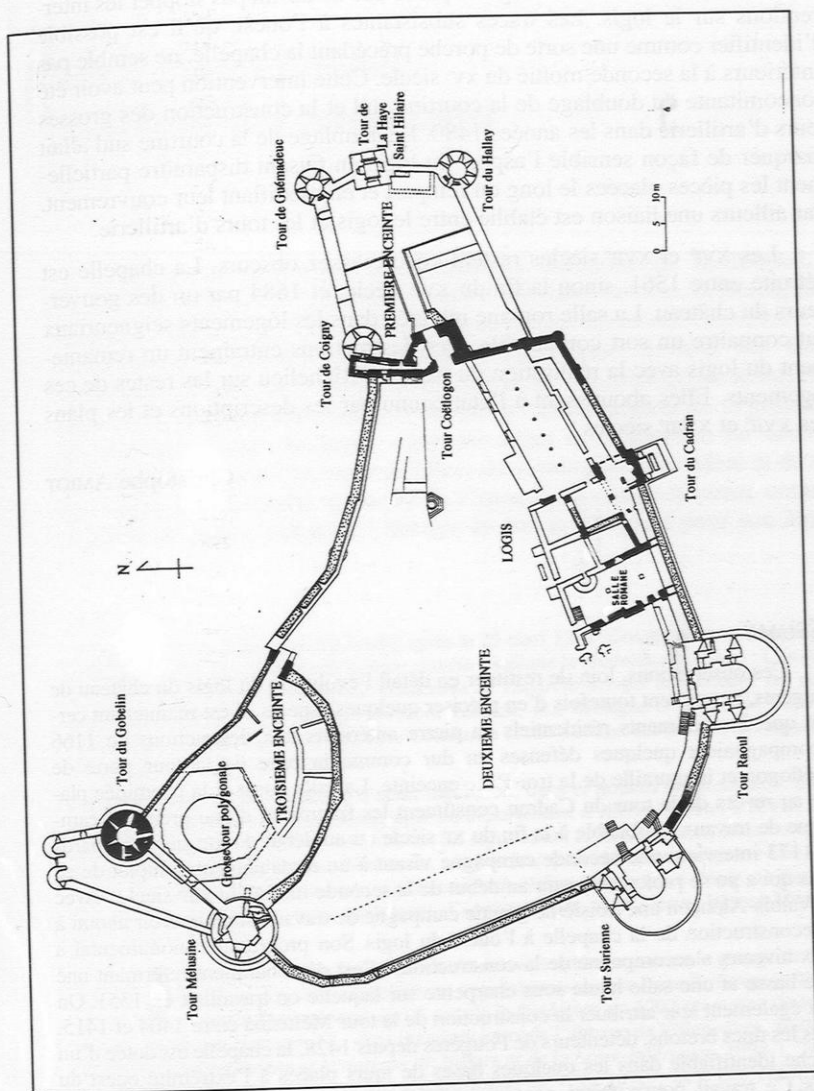


Figure 15. — Fougères (Ille-et-Vilaine). Plan d'ensemble du château
 En noir : constructions en élévation antérieures à 1250. - En pointillés : soubassements antérieurs à 1250

seigneuriaux qui occupent alors l'espace entre cette dernière et les salles en intégrant l'ancienne salle romane est aménagée.

L'achat de la terre de Fougères par le duc ne devait pas stopper les interventions sur le logis. Les traces subsistantes à l'ouest, qu'il est possible d'identifier comme une sorte de porche précédant la chapelle, ne semble pas antérieurs à la seconde moitié du xv^e siècle. Cette intervention peut avoir été concomitante du doublage de la courtine sud et la construction des grosses tours d'artillerie dans les années 1480. Le doublage de la courtine sud allait marquer de façon sensible l'aspect du logis en faisant disparaître partiellement les pièces placées le long du rempart et en modifiant leur couverture. Par ailleurs une liaison est établie entre le logis et les tours d'artillerie.

Les xvi^e et xvii^e siècles restent encore assez obscurs. La chapelle est détruite entre 1561, sinon la fin du xvi^e siècle, et 1684 par un des gouverneurs du château. La salle romane intégrée dans les logements seigneuriaux dut connaître un sort comparable. Ces destructions entraînent un remaniement du logis avec la réalisation du pavillon Richelieu sur les restes de ces logements. Elles aboutissent à l'état connu par les descriptions et les plans des xvii^e et xviii^e siècles.

Christophe AMIOT

RÉSUMÉ

Ces observations, loin de restituer en détail l'évolution du logis du château de Fougères, permettent toutefois d'en préciser quelques aspects. Il est maintenant certain que des bâtiments résidentiels en pierre antérieurs aux destructions de 1166 accompagnaient quelques défenses en dur comme la base de la tour porte de Coëtlogon et la muraille de la troisième enceinte. La salle ouest et la cheminée placée au revers de la tour du Cadran constituent les fragments d'une première campagne de travaux attribuable à la fin du xi^e siècle ou au début du xii^e siècle. A partir de 1173 intervient une seconde campagne visant à un remaniement complet de ce logis qui a pu se prolonger jusqu'au début de la seconde moitié du xiii^e siècle. Avec les Valois-Alençon une troisième grande campagne de travaux semble avoir abouti à la reconstruction de la chapelle à l'ouest du logis. Son programme monumental à deux niveaux s'accompagne de la construction à l'est d'un bâtiment refermant une salle basse et une salle haute sous charpente sur laquelle on travaillait en 1351. On peut également leur attribuer la construction de la tour Mélusine entre 1404 et 1415. Sous les ducs bretons, détenteurs de Fougères depuis 1428, la chapelle est dotée d'un porche identifiable dans les quelques bases de murs placés à l'extrémité ouest du logis. Ce travail pourrait être contemporain des grosses tours d'artillerie dans la seconde moitié du xv^e siècle.